



Fiche d'adhésion 25-26

Adulte

Réservé à l'administration

N° Adhérent :

☐ Régulé

Date d'inscription :

☐ Listing ☐ SMS ☐ Filéo

INFORMATIONS ADHERENT(E)

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Marié(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐ Pacsé(e) ☐ Concubinage ☐ Divorcé(e)

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone 1 : Téléphone 2 :

@ : Newsletter : Oui ☐ Non ☐

Certificat médical : ☐ Oui ☐ Non ☐ en attente :

Sous tutelle financière : ☐ Oui ☐ Non Organisme de tutelle :

Autorisation d'intervention médicale : ☐ Oui, lieu d'hospitalisation : ☐ Non

Autorisation d'être filmé : ☐ Oui ☐ Non

Personnes à contacter en cas d'urgence (nom, prénom, qualité, téléphone) :

ACTIVITES SELECTIONNEES

1^{ERE} ACTIVITE :

Jour (horaire) :

Essai : ☐ oui ☐ non

2^{EME} ACTIVITE :

Jour (horaire) :

Essai : ☐ oui ☐ non

3^{EME} ACTIVITE :

Jour (horaire) :

Essai : ☐ oui ☐ non

ACTIVITE SUPPLEMENTAIRE :

Essai : ☐ oui ☐ non

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

.....

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Cotisation :€

Licence :€

Cotisation :€

Licence :€

Cotisation :€

Licence :€

TOTAL :€

DEDUCTIONS

- @TOO : ☐

- PASS'SPORT ☐

- PRORATA ☐

- CCAS ☐

- AUTRES ☐

+ ADHESION OBLIGATOIRE

☐ 33€ ☐ 17€

TOTAL GLOBAL :€

Signature de l'adhérent :

Mode de règlement :

☐ Chèque x ☐ Espèces

☐ Carte Bancaire ☐ Virement

☐ Echancier n° ☐ ANCV x

☐ 2 ☐ 3 ☐ 4



Organisations et Inscriptions Activités Sportives et Culturelles

Règles du CSCS Léo Lagrange Colombelles

Une adhésion annuelle de 17€ (De septembre à août) est OBLIGATOIRE pour tous les participants à partir de 18 ans. Une adhésion annuelle de 33€ est disponible pour les familles (à partir de 3 personnes dont 1 adulte)

Un certificat médical sera demandé pour toute nouvelle inscription sportive et valable pendant 3 ans.

La carte d'adhésion annuelle permet également d'accéder au centre social ainsi que ses activités proposées durant la validité de l'adhésion en cours.

2 cours d'essais seront disponibles pour les activités de votre choix (sauf Poterie), si vous avez besoin d'un essai supplémentaire, celui-ci sera facturé **10€ (déductible de la cotisation si validation)**. Un retour devra être fait au secrétariat afin de valider ou non votre inscription.

Le dossier d'inscription est OBLIGATOIRE même pour effectuer les essais, celui-ci sera conservé au secrétariat pendant l'adhésion en cours et archivé pendant 1 an supplémentaire si inscription confirmée.

Pour les règlements en échéancier, CCAS ou autres organismes d'aide financière, **un chèque de caution sera demandé**. En cas de non règlement, après la période de rentrée et d'essais, il vous sera impossible de pratiquer l'activité pour le restant de l'année (*sauf si régularisation intégrale*).

En cas de soucis de santé, un remboursement sera possible sur demande avec un certificat médical du médecin justifiant l'arrêt de l'activité au prorata. **Pour tout autre motif**, merci de faire votre demande par courrier au nom du président M. BESNARD Gilles par voie postale ou de le déposer au secrétariat.

⚠ Attention, les demandes sont possibles seulement jusqu'au 31 Décembre (date limite de dépôt de la demande).

A partir du 1^{er} Janvier PLUS AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué !

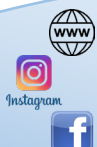
Suite à votre inscription, il vous sera possible de créer un compte adhérent sur notre site internet : **leolagrange-colombelles.com** afin d'avoir un dossier privé et sécurisé et d'accéder à vos documents et vos factures. Celui-ci sera valable pendant l'adhésion en cours et sera automatiquement supprimé (*sauf si adhésion renouvelée*).

Pour toutes annulations exceptionnelles de notre part, un SMS vous sera envoyé depuis le **07.49.80.91.78**. Un rattrapage sera possible selon la disponibilité des responsables de section sportive (*vous avez possibilité de voir avec l'intervenant directement lors de votre séance*).

☐ J'accepte les règles du CSCS Léo Lagrange

Date :

Signature :



Site Web : leolagrange-colombelles.com

Suivez notre page Facebook et Instagram : CSCS Léo Lagrange

CSCS Léo Lagrange 52, avenue Léon Blum 14460 COLOMBELLES 02 31 72 40 86

Horaires du secrétariat :

Du lundi au vendredi

9h – 12h / 13h30 – 17h30